



Rédaction & Édition
Mairie de Pencran
Mail :
mairie.pencran@wanadoo.fr



Repas des Aînés, le 8 octobre 2011

SOMMAIRE

LA MAIRIE COMMUNIQUE
CONSEIL MUNICIPAL
VIE MUNICIPALE
VIE ASSOCIATIVE
ECOLE
PETITES ANNONCES
DIVERS
LE SAVIEZ-VOUS ?

PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE

Le Maire reçoit sur RDV :
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h
Mardi et jeudi : de 14h à 17h
Les adjoints reçoivent sur RDV :
Lucien VIGOUROUX : Voirie, Eau & Assainissement.
Chantal GOUÉZ : Enfance & Jeunesse.
Roseline EMILY : CCAS, Information & Relation avec les associations.
Jean Claude LARVOR : Bâtiments.
Jeannine MARTIN : Urbanisme & Environnement.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :
8h30 – 12h et 13h30 – 17h30
Le vendredi :
8h30 – 12h et 13h30 – 16h30
Le samedi : 9h – 12h

NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42
Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63
Centre de loisirs : 09 60 54 23 03

Dates à retenir :

- 11 novembre : USP - Kig ha Farz à midi à la salle polyvalente.
- 11 novembre : MUNICIPALITE - Commémoration de l'Armistice au cimetière à 17h.
- 18 novembre : PAROISSE - Assemblée générale à 18h à la salle polyvalente.
- 26 novembre : FNACA - Assemblée générale à 11h à la salle polyvalente.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

⚠ Secrétariat de la mairie : pas de permanence le matin du samedi 12 novembre.

ÉTAT CIVIL

Naissances : Emy ARNAUD, 4 rue des Cerisiers, née le 4 octobre
Léo-pol LAVALETTE, 10 route de Keranhoat, né le 5 octobre
Décès : Bernard PREINCE, Kerguelen, décédé le 18 octobre, 57 ans

URBANISME

Permis accordés : lotissement Les Garennes – maisons individuelles

M. CRENN et Mme QUEMENEUR, 1 rue des Farfadets
M. SEGALIN et Mme THOUANEL, 10 rue des Farfadets
M. et Mme ROUX, 16 rue de la Licorne
M. OMNES et Mme QUEINNEC, 18 rue de la Licorne

Permis accordés : lotissement Le Terroir de Kermadec – maisons individuelles

M. COAT et Mme SICHE, 4 rue Per Jakes Hélias
M. BELLEC et Mme CADIOU, 15 rue Per Jakes Hélias
M. et Mme LOPES ANDRADE, 26 rue Per Jakes Hélias

Autre permis de construire accordé

PODEUR François, 12 allée des Peupliers, construction d'un carport

Non-oppositions aux déclarations préalables de travaux :

TREGUER Gilbert, 7 rue de Brocéliande, édification d'une clôture
M. et Mme LANGLAIS, 20 rue des Cerisiers, construction d'un abri de jardin
M. et Mme PAGE, 36 rue des Châtaigniers, édification d'une clôture
M. BARCO Isidro, 7 impasse des Frênes, édification d'un mur de clôture
Commune de Pencran, bourg, remplacement des portes d'entrée de l'école pour mise aux normes accessibilité
M. et Mme GUEGUEN, 4 Kermaria, remplacement des fenêtres et volets.

Bernard PREINCE nous a quittés



Conseiller Municipal de 2001 à 2008 dans la municipalité de Marie-Françoise LE GUEN, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme et de l'environnement depuis 2008, Bernard s'est éteint mardi 18 octobre.

Nous garderons de lui l'image d'un homme agréable, dévoué et compétent.

Le Conseil Municipal témoigne à Sylvie son épouse, à ses enfants et toute sa famille, ses cordiales condoléances.

Approbation du Schéma de cohérence territoriale du Pays de Brest (SCOT)

La délibération en date du 20 septembre 2011 approuvant le SCOT du Pays de Brest est consultable en mairie.

Le SCOT a pour objectif la définition des orientations stratégiques de développement du Pays de Brest, la prise en compte des principes généraux énoncés par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) du 13/12/2000, et la définition de la stratégie globale d'urbanisation, des projets sur les secteurs à enjeux, des espaces agricoles à préserver, et des espaces naturels à protéger.

Extrait du compte rendu de la séance du 20 octobre 2011 – 18h

Absents : S. HERVOIR, E. PETTON, J. LE FUR ont donné pouvoir respectivement à J.P. LE BOURDON, A. FRIHA, J.C. LARVOR. J. PAUGAM et G. SENE ont donné pouvoir à partir de 20h à H. LUCAS et R. EMILY, heure à laquelle ils ont quitté la séance.
Secrétaire : G. SENE.

Jean CRENN, maire, informe l'assemblée du décès de M. Bernard PREINCE, Adjoint au Maire, chargé de l'urbanisme et de l'environnement, le 18 octobre et propose, en sa mémoire, un recueillement d'une minute de silence.

Les conseillers municipaux sont désormais au nombre de 17.

Budget commune : décision modificative

La commune a reçu par anticipation une subvention de 49 000 € (elle n'était prévue qu'en 2013) du Conseil Général, relative à la construction de l'arc en ciel. Pour l'équilibre des comptes le Conseil adopte la répartition de cette somme comme suit :

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles – 30 000 € : Illuminations de Noël, signalisations diverses, panneaux d'information, changement de la téléphonie de mairie, columbarium, meubles de rangement.

Chapitre 23 : Constructions en cours – 19 000 € : Mise des réseaux Télécom de Kermaria en souterrain, avenant au marché de réfection de la VC1 (signalétique, trottoir en sable-chaux), mise aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite). POUR : 17.

Travaux de voirie communale : mise en place d'un marché à bons de commande

Le marché à bons de commande 2008-2011 arrive à échéance au 31 décembre. L. VIGOUROUX propose de relancer un appel d'offres du même type pour les années 2012 à 2015. Il informe qu'il est judicieux de s'imposer un minimum annuel de travaux pour permettre un maintien en bon état de la voirie communale (28 km). Le Conseil adopte la proposition de relancer le marché et fixe à 30 000 € le minimum de travaux par an sur une durée de 4 ans et autorise le Maire à signer le marché. Pour : 17.

Proposition de mise en place d'un contrat d'assurance juridique annuel

Des interrogations dans les domaines sensibles : urbanisme, marchés, voirie, conventions diverses, sont à tout moment susceptibles d'engendrer des contentieux. Le Maire propose de prendre un contrat d'assurance afin de mieux sécuriser les décisions et procédures.

J. CRENN propose, après avoir étudié les devis de trois compagnies d'assurance, spécialisées dans les actes administratifs, de retenir l'offre du Cabinet LE ROY – GOURVENNEC – PRIEUR de Brest pour une prestation annuelle de 3 500 € HT. POUR : 17.

Réhabilitation VC1 – avenants

L. VIGOUROUX, sur proposition de la commission voirie, soumet au Conseil la validation de l'avenant concernant la réfection de la VC1 sur les points suivants :

- Trottoirs sable-chaux : 8 372 € TTC
- Peinture PMR : 3 328,99 € TTC
- Signalétique plateau ralentisseur : 1 272,13 € TTC
- Complément de travaux : 2 152,80 € TTC. POUR : 17.



Assainissement Kerhamon : appel d'offres sur le lancement d'une étude de maîtrise d'œuvre

La commune souhaite étendre le réseau de collecte des eaux usées au secteur de Kerhamon – Coat-Guéguen ; 40 habitations sont concernées. Pour mener à bien ce projet, il est nécessaire de faire appel à un cabinet d'études qui se prononcera sur sa faisabilité ainsi que sur les conditions de réalisation. L. VIGOUROUX propose de lancer l'appel d'offres et d'autoriser le Maire à signer le marché qui permettra d'engager l'étude au plus tôt. POUR : 17.

Renouvellement de la convention de prestation MPT pour l'animation de l'ALSH

C. GOUEZ propose de renouveler la convention de prestation de la MPT de Landerneau pour l'animation de l'ALSH pour l'année 2012. Elle informe que le montant sera inférieur à celui de 2011 (41 920 € pour 11 mois) et que les relations entre les différents intervenants sont bonnes (élus, directrice, personnel). POUR : 17.

Expérimentation de l'entretien professionnel annuel d'évaluation du personnel

Les agents territoriaux sont notés par le Maire, lors de l'entretien individuel annuel, tout au long de leur carrière. Cette notation peut être remplacée, à titre expérimental pour 2011 et 2012, par un entretien professionnel annuel qui évaluera la valeur professionnelle des fonctionnaires de collectivité. Ces entretiens peuvent être appliqués à tout ou partie du personnel. J. CRENN propose que la notation soit supprimée et remplacée par l'entretien professionnel annuel uniquement pour les agents administratifs à titre expérimental. POUR : 17.

Désignation de 2 commissaires à la Commission Intercommunale des Impôts Directs

40 membres de la Communauté des Communes du Pays de Landerneau-Daoulas seront désignés par les différentes communes pour former la commission intercommunale des impôts directs. Dans cette liste, le centre des impôts retiendra 10 titulaires et 10 suppléants.

J. CRENN propose que soient élus par le Conseil, les deux délégués communautaires. Le Conseil adopte cette proposition et nomme J. CRENN et L. VIGOUROUX pour représenter la commune de Pencran à la commission. POUR : 17.

Droit à la formation des agents – proposition de vœu

La commune payait une cotisation de 1% des salaires des agents territoriaux titulaires pour leur formation jusqu'à 2011. Ce taux étant réduit à 0,9 %, le Conseil demande que soit rétabli le taux de 1 % pour assurer la pérennité de la formation. POUR : 17.

Compte rendu des commissions

Bâtiments : J.C. LARVOR

Eglise : Le choix du bureau d'études de la maîtrise d'œuvre est en cours ; la remise des offres doit se faire pour le 18 novembre 2011. L'étude estimée à 45 000 € sera subventionnée à 50 %. La commission d'appel d'offres fera le choix de l'architecte en décembre.

Cantine : la direction des services vétérinaires (DSV) a remis son rapport suite à la visite du 20 septembre 2011.

arc en ciel : les litiges concernant le bâtiment ont été réglés avec les entreprises Bihannic (couverture), CMT (menuiseries intérieures) et Quéménéur (peinture).

Couleur café : l'habillage de la réserve sèche a été fait ainsi que la réfection de l'éclairage.

Salle de sports : le ravalement extérieur a été refait par les employés communaux.

Mairie : l'ensemble de la téléphonie a été remplacé par l'achat d'un autocom et de tous les postes.

Urbanisme : J. MARTIN

- La CCPLD donne des aides financières au montage de dossiers en matière d'économie d'énergie et de réfection d'assainissement

CONSEIL MUNICIPAL

non collectif, dans le cadre de l'OPAH 2012-2016 (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). Ces aides sont accordées à condition que le dossier soit établi par le cabinet retenu par la Communauté des Communes, actuellement, le cabinet CITEMETRIE.

- Régularisations de voirie et cessions de terrains à Lesmoualc'h, Rue des Châtaigniers, au Bourg (Armorique Habitat)

Informations – cérémonies : R. EMILY

- Proposition de faire un don de 100 € à la Ligue contre le cancer suite au décès de Bernard PREINCE. POUR : 17.

- Le repas du CCAS a été servi aux Pencranais de 70 ans et plus, le samedi 8 octobre dans la salle polyvalente. 65 personnes ont répondu présentes à l'invitation de M. le Maire.

- Les membres du CCAS se sont rendus à la MAPA de Dirinon où réside Louise CREACH, doyenne des Pencranais. Ils ont fêté avec elle ses 95 ans.

- La cérémonie de commémoration de l'armistice aura lieu le 11 novembre au cimetière de Pencran.

Assainissement : L. VIGOUROUX

Le passage de caméra dans la partie du réseau d'eaux usées la plus

ancienne a été réalisé et a détecté qu'il n'y a pas de gros problèmes, hormis sur le tronçon allant de Kermaria à la croix de Kernevez. Des travaux de réparation par « chemisage » sont nécessaires sur ce tronçon. Une consultation va être lancée.

Questions diverses

R. PINVIDIC, déléguée sécurité, fait un point sur la sécurité routière dans le Finistère et présente les chiffres de l'accidentalité : France 2010 : 3 994 tués soit 6,5% de moins qu'en 2009, baisse de 13,1% des blessés.

En Finistère en 2010 : baisse des tués (41 contre 53 en 2009), mais hausse des blessés (779 contre 756), hausse du nombre d'accidents (640 contre 583), hausse des accidents mortels notamment chez les piétons +7% (surtout des seniors femmes). Les principales causes d'accident restent liées à l'alcool (cause de 37% des tués) et la vitesse (cause de 29% des tués).

En Finistère, les jeunes représentent 15% des tués, les 2 roues et motos 29% et les seniors 27% des tués (chiffre supérieur à la moyenne nationale).

Le compte-rendu complet est consultable en mairie.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Dégradations des bâtiments communaux

Depuis quelques temps les serres communales situées près de l'Eco Point de Keranna subissent régulièrement des dégradations (jets de pierres...). La municipalité a déposé plainte auprès de la gendarmerie qui enquête afin que les auteurs de ces actes de vandalisme à répétition, très coûteux pour les contribuables Pencranais, soient sanctionnés. Ci-dessous, une vue de ces dégradations.



Communiqué de RTE (Réseau de transport d'électricité) Travaux d'élagage et d'abattage

« Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'élagage et d'abattage nécessaires à l'entretien de la ligne électrique à 63 000 Volts Landerneau-Rumengol (St Urbain) vont être entrepris sur le territoire de la commune à partir du 7 novembre. L'exécution de ces travaux est confiée à l'entreprise KERNE ELAGAGE. Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être occasionnés, un contact : M. PUECH, tél : 02 98 52 99 00. En cas de contestation, contact du représentant local de RTE : MM LE GAL ou DORVAL, tél : 02 98 66 60 00. »

Recensement des jeunes - Parcours citoyen (filles et garçons)

Les jeunes **nés en novembre 1995** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans, et dans les 3 mois.

Se munir du livret de famille. L'attestation délivrée est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

Révision des listes électorales - avis aux électeurs

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2011.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent

solliciter leur inscription.

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 29 février 2012 doivent prendre contact avec la mairie avant le 31/12/2011, s'ils n'ont pas été informés de leur inscription d'office.

Pièces à produire à l'appui d'une demande d'inscription : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité + justificatif de domicile.

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !



Un fascicule a été réalisé par le Ministère de l'Intérieur pour vous apporter tous les conseils et informations utiles pour protéger votre domicile du cambriolage.

Vous y trouverez aussi les bons réflexes à avoir en cas de cambriolage, et notamment les numéros à composer : le 17 ou le 112.

Ce fascicule est à votre disposition en mairie.



Pôle Emploi de Landerneau Que faire pendant les travaux ?

Pendant les travaux d'aménagement du nouveau Pôle Emploi de Landerneau, qui auront lieu **d'octobre 2011 à mi-mai 2012**, les demandeurs sont invités à contacter Pôle Emploi au 02 98 41 35 53 avant tout déplacement à leur initiative à Brest. Ils seront reçus sur RDV à Brest pour l'inscription et sur Landerneau et Lesneven en alternance pour l'accompagnement prévu dans le cadre de leur recherche d'emploi.

VIE MUNICIPALE

CCAS

Le repas des Aînés de 70 ans et plus, a eu lieu le samedi 8 octobre à la salle polyvalente. Il était préparé et servi par Denis, Corinne et le personnel de « Couleur Café ».

Jean CRENN a accueilli les 65 convives, salué les doyens de l'assemblée qui étaient comme l'an passé, René COZIAN (91 ans) et Solange ROLLAND (88 ans). Il a également nommé Catherine BODIGER (88 ans) de 6 jours plus jeune que Solange. Puis les chants et les histoires ont animé cette réception.

Ensuite Jean CRENN, Roseline EMILY, Marie-Louise PERENNOU et Marie-Louise MARHIC ont rendu visite à Louise CREAC'H, doyenne des Pencranais, qui réside à la MAPA de Dirinon. Entourée de sa famille, elle a fêté ses 95 ans le 5 octobre.



VIE ASSOCIATIVE

Planning des festivités 2011 - 2012

ORGANISATEUR	DATE	GENRE
USP	11/11/2011	Kig Ha Farz
MUNICIPALITÉ	11/11/2011	Commémoration armistice
PAROISSE	18/11/2011	Assemblée générale
FNACA	26/11/2011	Assemblée générale
PETITES CANAILLES	13/12/2011	Spectacle de Noël
APE - ECOLE	16/12/2011	Goûter et Marché de Noël
USP	07/01/2012	Goûter des jeunes
MUNICIPALITÉ	7 ou 8/01/2012	Vœux du Maire
BAD./TENNIS TABLE	14/01/2012	Gale des rois + repas
APE - ECOLE	29/01/2012	Foire à la puériculture
GYM'CLUB	16/02/2012	Thé dansant
BAD./TENNIS TABLE	26/02/2012	Vide grenier
PETITES CANAILLES	28/02/2012	Carnaval enfants
APE - ECOLE	03/03/2012	Repas
PAROISSE	11/03/2012	Visitation Concarneau
COMITÉ DES FÊTES	25/03/2012	Rando V.T.T.
FNACA	25/03/2012	Thé dansant (à confirmer)
COMITÉ DES FÊTES	31/03/2012	Présentation du char
COMITÉ DES FÊTES	01/04/2012	Carnaval de Landerneau
CLUB DES AÎNÉS	12 ou 19/04/2012	Concours dominos
APE - ECOLE	13/05 ou 24/06/2012	Kermesse
USP	17/05/2012	U7 - U8 - U9 Tournoi
USP	19/05/2012	Trifoot
BAD./TENNIS TABLE	20/05/2012	Tournoi jeunes / badminton
USP	25/05/2012	Assemblée générale
SENTIERS DE PENCRAN	28/05/2012	Randonnée
USP	02/06/2012	40 ans du club
COMITÉ DES FÊTES	16/06/2012	Feu de la St Jean
BADM./TENNIS TABLE	16 ou 23/06/2012	Assemblée générale + repas
GYM'CLUB	21/06/2012	Assemblée générale
PETITES CANAILLES	26/06/2012	Spectacle
APE - ECOLE	14/09/2012	Assemblée générale
MUNICIPALITÉ	13/10/2012	CCAS - repas Aînés
FNACA	14/10/2012	Thé dansant
CLUB DES AÎNÉS	30/10/2012	Dominos / pétanque
USP	11/11/2012	Kig Ha Farz
MUNICIPALITÉ	11/11/2012	Commémoration Armistice
FNACA	24/11/2012	Assemblée générale

Le Gym'Club



Le GYM CLUB de PENCRAN vous informe qu'il reste quelques places aux différents cours que proposés :

Cours de STEP - Lundi de 19 h à 20 h - salle de sports

Cours de GYM TONIQUE - Mercredi de 19 h à 20 h
salle polyvalente

Cours de GYM DOUCE - Jeudi de 9 h 45 à 10 h 45
salle polyvalente

Petite présentation du cours de « Gym Douce », le cours proposé est une gymnastique d'entretien. Après un échauffement, on travaille un petit enchaînement pour la coordination, un travail musculaire avec ou sans engins, des étirements et un retour au calme ou relaxation.

Nous l'avons appelé gym "douce" car nous travaillons plus doucement avec des musiques dont le rythme est adapté au groupe.

Le prix de la licence à l'année est de **60 €** pour les adultes et de **36 €** pour les jeunes.

Si vous hésitez, venez participer à un cours ou deux gratuitement et vous déciderez ensuite. Il suffit de vous présenter lors d'un cours avec une tenue adaptée, votre bouteille d'eau, et un tapis de sol pour les cours de gym tonique et gym douce.

Contact : Catherine HUAUME, présidente du Gym Club.
☎ 02.98.21.59.81 ou par mail catherine.huaume@orange.fr

Dans l'attente de vous compter parmi nos adhérentes.

APAC - Auto kart cross du 25 septembre

L'association pencranaise d'auto-cross a offert une prestation de qualité aux nombreux spectateurs de l'auto kart cross organisé à Poulran le dimanche 25 septembre.

Cette 4^{ème} édition sur la commune de Pencran, organisée par l'Association des Sports Mécaniques du Finistère, a permis de soutenir l'association « Bats-toi Florent ».

Cette année Philippe TESSON, au volant de son kart était le seul Pencranais parmi tous les concurrents.



VIE ASSOCIATIVE

USP

Kig ha Farz

Comme chaque année, le club de football organise son traditionnel Kig a Farz le **vendredi 11 novembre**. André et Eric aux fourneaux ainsi que de nombreux bénévoles de l'US PENCNAN auront le plaisir de vous recevoir à partir de 12h à la salle polyvalente. Pensez à réserver vos repas auprès du Couleur Café ou au 06 13 12 58 56. Possibilité d'emporter vos plats. Venez nombreux !

Equipe Sénior A



Noms des joueurs de Pencran en bas de gauche à droite :

Benoît CAROFF, Benjamin GOURVENNEC, Mickael LORIENT, Gilles CASSARD, Tanguy CORBE, Jérémy MARC, Thomas LE BARS, Sébastien JACQ, Gaël ROUDAULT, Jordan BERRABA, Vincent LARVOR, Kévin JEZEGOU et Arnaud. Yohann THIL, entraîneur du club (en haut le deuxième par la droite).

Rencontre de coupe de Bretagne (3^{ème} tour) contre GUICLAN évoluant en promotion d'honneur (deux divisions au-dessus par rapport à l'US PENCNAN). 3 à 2 pour GUICLAN : score honorable pour l'US PENCNAN.

Equipe Loisirs



La nouvelle équipe loisirs, créée cette année, a débuté son championnat. Dans une ambiance conviviale, ils se retrouvent tous les dimanches matins pour participer à un championnat avec les clubs du secteur. Mais déjà quelques blessures ont amoindri l'effectif, et de nouvelles forces vives sont souhaitées pour compléter l'effectif.

Vous êtes intéressés ? N'hésitez pas à contacter Ronan BALANANT au 06.49.22.93.44. Et en route pour l'aventure !!

En haut de gauche à droite : S. GRALL, PY BAILLOT, R. BALANANT, A. BIHAN, O. INIZAN, D. SCOUR, B. LE GALL, J. SALEUN, F. KEREBEL (arbitre).

En bas : D. SENECHAL, S. TENNIERE, O. CAROFF, D. LONGEARD, M. KERLEROUX, S. PONCHELET.

Absents : S. HERVOIR, Y. LE GALL, O. HINGANT, E. BERNAS.

Recherche Joueurs U15

L'USP recherche de nouveaux joueurs ou joueuses nés en 1997 et 1998 pour compléter son effectif U15 ; trop peu nombreux à l'heure actuelle. Débutants ou ayant déjà pratiqué le football, contacter Stéphane MADEC au 02.98.85.01.27 pour plus d'informations.

BADMINTON - TENNIS DE TABLE

Gilles MERCIER, nouveau président de l'association a réuni les membres des deux disciplines le 30 septembre, en présence du Maire et d'élus.

Ceux-ci pouvaient ainsi faire connaissance car les deux sections ne se voient pas régulièrement.



COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des Fêtes a tenu son assemblée générale le vendredi 21 octobre.

Contact : Annie TOULLEC, Présidente

Tél : 02 98 21 41 05.

VIE ASSOCIATIVE

FNACA - Thé dansant

Le dimanche 9 octobre, le comité local de la FNACA a convié les amoureux de la danse traditionnelle à son habituel thé dansant organisé dans la salle polyvalente de la commune.

La concurrence de manifestations semblables dans d'autres communes faisait craindre le risque d'une participation réduite. Fort heureusement, les danseurs fidèles à ce rendez-vous ont répondu positivement à l'appel des organisateurs. C'est ainsi que pendant cinq heures, au son de la musique proposée par Michel, notre animateur habituel, plus de cent danseurs ont pu s'adonner à leur distraction favorite et passer un agréable après-midi.

Le comité local de la FNACA tient à remercier tous les participants de leur fidélité, et tous les bénévoles qui par leur activité ont contribué au succès de ce jour.

Il espère que le **26 novembre prochain** tous ses adhérents se retrouveront à l'occasion de l'**assemblée générale annuelle**.



APE



L'Association des parents d'élèves de l'école de Pencran a élu son **nouveau bureau**. Chacun prend ses marques et se met au travail.

Le **site internet** de l'association fait peau neuve : www.ape-pencran.fr. Laissez votre adresse mail sur le site pour recevoir la newsletter. Les messages de l'APE habituellement transmis aux enfants vous seront directement adressés par e-mail. Le menu de la cantine est également disponible sur le site. Ils sont identiques pour les enfants de l'école, de l'ALSH et du Jardin d'enfants.

Chaque matin, les enfants de l'école peuvent manger un fruit à la récréation. Après les vacances de la Toussaint, les **pommes** viendront des **Délices de Kerbalannec** permettant ainsi aux enfants de déguster des fruits plus frais.

Les photos de classes ont été prises en septembre et les commandes seront à récupérer vendredi 4 novembre à partir de 16h dans la petite salle de la salle de sport.

L'APE renouvellera le **Marché de Noël Artisanal** à la salle polyvalente de Pencran le vendredi 16 décembre 2011 de 17h30 à 21h30. L'inscription est ouverte aux artisans dès maintenant.



La collecte de journaux continue cette année. Les points de collecte sont sous la verrière des maternelles, dans le hall de la mairie et dans le hall de l'arc en ciel. Merci de ne pas déposer de magazines ou autres revues publicitaires.

LES PETITES CANAILLES

La préoccupation des assistantes maternelles de Pencran « les petites canailles » est d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants qui leur sont confiés.

Cette année, elles proposeront en alternance des activités sur le thème des 4 saisons qu'elles animeront seules et des séances de Baby Gym, éveil musical, atelier découvertes, encadrées par des animateurs à la salle ALSH/garderie de l'arc en ciel.

Ces prestations sont adaptées aux enfants de 3 mois à 3 ans et accompagnent les enfants vers l'autonomie.



Accueil de loisirs

La permanence de l'Accueil de Loisirs sera fermée :

- Le jeudi 3 novembre
- Du jeudi 10 au mardi 15 novembre (réouverture à 13h30)
- Le samedi 19 novembre

Pendant les vacances de Noël, le centre sera fermé la deuxième semaine.

Inscription pour les mercredis de décembre et les vacances de Noël à partir du 8 novembre.

ECOLE

A partir ce mois-ci et sur chaque Pencran Infos, une classe sera mise à l'honneur, l'occasion pour l'ensemble des Pencranais de faire connaissance avec les petits et grands de l'école publique, mais aussi les instituteurs et les ATSEM.



Classe de PS1 - PS2

Marie LE HENO, enseignante et Sylvie PETIT, ATSEM.

Liste des élèves :

Tess ARNAUD, Éva-Laure BABIN, Eléa BERTHÉLÉ, Chloé BRARD, Killian CALLUYÈRE, Lisa CAUDAN, Thalia CLOATRE, Timéo CUEFF, Nolwenn DUIGOU, Louanne DUTERIEZ, Ewen GEBEL, Tom HABASQUE, Amel HEDDADI, Noa KERLEROUX, Nathan KRAEMER, Laetitia LE BORGNE, Ninon LE GALL, Timéo LE GALL, Gabriel LE NAN, Zélie LETAILLANDIER, Timéo L'HOSTIS, Chloé MAROT, Évan MORIN, Léna POULMARC'H, Alexis RESSIGUIER, Antoine SÉVEN--LE SÉNÉCHAL, Chloé TREGUER.

PETITES ANNONCES

Cours particuliers en Mathématiques et Aide au Devoirs (primaire à terminale S)

Remotiver, soutenir, accompagner, redonner confiance, éviter des lacunes... tel est le rôle que je me propose de tenir auprès de votre enfant en cours de soutien et d'aide aux devoirs. Je pratique ce service depuis 20 ans et connais les programmes de primaire, collège, brevet, dans les matières scientifiques. Si votre enfant ou ado a besoin d'un coup de pouce je suis libre en soirée (après 17h30), les mercredis et les samedis toute la journée.

Renseignez vous au : 02 98 85 38 83 ou 06 37 35 27 45.

Vends auges en pierre de différentes tailles. Tél : 06 07 41 90 49.

BAR TABAC PRESSE "COULEUR CAFE"

Vendredi 4 novembre : Grande Soirée KARAOKE à partir de 21h

Nous rappelons aux Pencranais que COULEUR CAFE c'est :

- un BAR
- un TABAC
- une PRESSE
- un dépôt de pain (pain frais tous les jours - viennoiserie et gâteaux sur commande)
- un point POSTE (timbres, enveloppes timbrées, cartes postales et fêtes, colis)
- la vente de CARTES TELEPHONIQUES (SFR, BOUYGUES, ORANGE etc...)
- la vente de timbres fiscaux et timbres amendes
- un point retrait CMB et Crédit Agricole
- un RESTAURANT ouvert les midis du lundi au vendredi (pour le samedi merci de réserver)
- des plats et barques de frites à emporter tous les jours de la semaine sans réservation préalable.

Nos horaires : lundi : 7 h 30 - 20 h, mardi : 7h30 - 20h, mercredi : 7h30 - 14h30, jeudi : 7h30 - 20h, vendredi : 7h30 - 00 h 30, samedi : 9h00 - 14h30, dimanche : fermé.

Vendredi 18 novembre : soirée BEAUJOLAIS NOUVEAU avec dégustation de charcuterie Concert du groupe RTT à 21h. Apéritif à partir de 18 h.

Cécile THÉVENET, assistante maternelle agréée à Pencran, dispose d'une place à plein temps pour accueillir votre enfant. Je travaille du lundi au vendredi ainsi que les vacances scolaires. Vous pouvez me contacter pour plus de renseignements au 02 98 20 40 55.

DIVERS

Du nouveau pour la langue bretonne !

Il est désormais possible de se former à la langue bretonne, de chez soi, via Internet.

Grâce à plus de 150 ressources pédagogiques en ligne, la plateforme de formation www.edubreizh.com vous propose un service innovant en complément de cours du soir.

Une formule de cours via webcam vous offre aussi la possibilité de démarrer l'apprentissage à domicile !

« Nos enfants et les nouvelles technologies »

Vos enfants sont de plus en plus accros aux nouvelles technologies (internet, téléphone portable, jeux vidéo) ?

Vous vous sentez dépassés, vous ne savez plus que penser, que faire ?

Rendez-vous au Le Family à Landerneau le **samedi 5 novembre de 14h à 17h30** pour un **théâtre forum** ludique et interactif.

Entrée libre et gratuite.

ATP - Association Tutélaire du Ponant

Le Service d'Entraide Tutélaire du Ponant a vocation à informer les familles sur le contenu des principes fondamentaux de la protection juridique et présenter la législation sur la protection des majeurs vulnérables.

Pour vous aider dans vos démarches, contact : 02 98 44 36 56 ou etp@atp.asso.fr Site internet : www.ato.asso.fr

Le choix du soldat inconnu

« Je remercie Madame Odette CABON de m'avoir confié un article du Télégramme paru le 9 novembre 1984, relatant l'histoire du soldat inconnu. Le choix de celui-ci posa bien des problèmes. Je propose d'en faire un résumé, en évoquant ces faits inédits que l'auteur Michel TAURIAC mentionne dans son ouvrage « Sanges mêlés ». C'est en reconstituant l'épopée des soldats créoles pendant la guerre 1914 – 1918 qu'il a retracé la véritable histoire du soldat inconnu ». **Lucienne MÉAR.**

Le 11 novembre, une grande date pour les Français, mais pour la famille THIN, le 10 novembre 1920 est tout aussi important. En effet, c'est le jour où Auguste THIN, un jeune engagé volontaire a, par un geste solennel, à Verdun, choisi un cercueil anonyme que l'on devait inhumer, le lendemain, sous l'Arc de Triomphe, à Paris.

« Depuis ce jour, disait André THIN, son fils, conservateur des hypothèques au Mans (en 1984), nous faisons partie de cette émouvante et prestigieuse page d'Histoire. La vie de mon père en a été très profondément marquée. On peut dire que, jusqu'à sa mort, il a vécu constamment à l'ombre de ce héros qui repose, grâce à lui, un peu, il faut le dire, dans ce haut-lieu de France. »

Pourtant, ce n'est pas à Auguste THIN que ses supérieurs avaient d'abord pensé lorsque l'ordre était parvenu au commandement du 132^{ème} régiment d'infanterie, en garnison à Verdun, de désigner « le plus méritant des anciens Poilus de 2^{ème} classe ».

Le ministre des Pensions, André MAGINOT voulait que la compagnie qui devait rendre les honneurs soit uniquement composée de Poilus. Aussi, il demanderait à l'un d'eux de sortir du rang et de désigner l'un des cercueils exposés.

1 – La Chambre des députés en « ébullition »

Le 8 novembre, la Chambre des députés devait voter deux articles de loi permettant l'inhumation, à Paris, des « restes d'un soldat non identifié, mort au champ d'honneur, en 14-18. » Ce fut très tumultueux. Certains voulaient l'inhumation à l'Arc de Triomphe, d'autres au Panthéon où l'on devait déposer le même jour, le cœur de Gambetta. La loi fut tout de même ratifiée et ce sont les partisans de l'Arc de Triomphe qui furent écoutés.

Le soir même, partait le télégramme donnant instruction au commandement des neuf secteurs que tenaient les armées pendant la guerre, de « faire exhumer dans un endroit qui restera secret, le corps d'un soldat français dont l'identité n'a pu être établie et de le faire transporter en automobile à Verdun. »

2 – Français et Allemands mêlés

Auguste THIN faisait partie de ceux qui devaient retourner la terre, parsemée d'ossements et de baïonnettes. « On ne retrouvait que des os jaunis dans des vêtements décolorés et il était difficile de faire la distinction entre les corps allemands et les corps français. Finalement, huit corps furent exposés dans la chapelle ardente de Verdun.

Ainsi, le 10 novembre, « huit cercueils de chêne recouverts de l'étamine tricolore, huit candidats à la reconnaissance éternelle ou à l'éternel oubli, alignés dans cette chapelle. Une pâle lumière verdie par les guirlandes de feuillage éclaire cette rude nef blanchie à la chaux. Des douilles d'obus étincelantes disposées entre les cercueils supportent des cierges. Tout est prêt pour la cérémonie. Seul, manque l'homme qui doit désigner le soldat inconnu. En effet, cette personne atteinte de typhoïde est hospitalisée. Il ne s'agit pas d'Auguste THIN mais d'un soldat martiniquais de Fort-de-France affecté au même régiment que lui. Bref, il faut rapidement trouver un remplaçant.

3 – Convoqué chez le colonel

Vers midi, ce mercredi 10 novembre, le chef du régiment convoqua Auguste THIN.

« THIN, c'est vous qui désignerez le soldat inconnu. Allez « toucher » une tenue neuve. »

Signalons que THIN faisait partie des plus jeunes soldats. Commis épicier à Caen, il s'était engagé à Lisieux, à 19 ans, malgré la réticence de son père. Il voulait venger son frère aîné grièvement blessé et libérer le sol natal.

Vers 16h, la cérémonie commence. Deux enfants de Verdun (voir photo) se sont glissés près du colonel : Maurice POIRIER, 8 ans, et son frère Pierre, 16 ans. Celui-ci avait 80 ans en 1984, date de parution du journal. Voici leur commentaire :

« Nous avons réussi à nous faufiler aux côtés de THIN. Suivi du général gouverneur BOISCHUT, le ministre – un homme immense et grand invalide de guerre est entré, en s'appuyant sur ses cannes. Alors, la sonnerie aux morts a retenti. Puis, les tambours voilés de crêpe se sont mis à rouler lugubrement et nos cœurs d'enfants se sont serrés. »

4 – L'erreur involontaire du ministre

Huit cercueils alignés deux par deux comme les boutons d'une capote. Sur chacun d'eux, un drapeau tricolore. En avant, un maréchal du logis au port d'armes. Derrière lui, deux autres militaires et au chevet de chaque catafalque, deux anciens Poilus.

« Soldat THIN, originaire de la Martinique, voici un bouquet de fleurs cueillies dans les champs de bataille de Verdun parmi les tombes des héros morts pour la patrie. Vous le déposerez sur l'un des cercueils. Celui que vous choisirez sera le soldat inconnu que le peuple de France accompagnera demain sous l'Arc de Triomphe. » (THIN n'était pas martiniquais et le bouquet d'œillets rouges et blancs n'avait pas été cueilli sur la terre calcinée de Verdun). Peu importe. L'instant était si grave. Comment choisir un cercueil ?

THIN eut une idée. L'écusson brodé sur le col de sa capote portait le nombre 132, numéro de son régiment. En additionnant les chiffres, il obtenait 6. De plus, le 132^{ème} régiment appartenait au 6^{ème} corps. Il avait donc décidé de choisir le 6^{ème} cercueil.

5 – Le troisième cercueil

Le reporter écrit : « Un silence écrase les poitrines. Le soldat blême est devenu tout rouge. La démarche raide, il a fait très vite le tour des huit cercueils, une première fois, puis au second tour, brusquement, il a déposé son bouquet sur le 3^{ème} cercueil de la rangée de gauche. Pourquoi ? On ne le sait pas. C'est fini. Le choix est fait. Le tambour bat. On entend en sourdine, une musique militaire.

THIN suit le cercueil jusqu'à la gare, avec les hommes de sa compagnie. Le train s'éloigne sans Auguste THIN qui n'assistera donc pas à la cérémonie du 11 novembre, à Paris.

A la même heure, on enterrera à Verdun, les sept inconnus restés à la citadelle.



Description de la photo :

En partant de la gauche : Maurice POIRIER, Auguste THIN, Pierre POIRIER, André MAGINOT, le ministre des Pensions.

Un peu en retrait, une femme, peut-être celle qui, en pleurs, tomba à genoux devant le cercueil choisi et le saisissant à pleins bras, lui donna un long et douloureux baiser.